|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG MOVE D3 |
| Numéro de poste Sysper: | 287150 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Daniela ROSCA  1 trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La Direction Générale de la Mobilité et des Transports (DG MOVE) est chargée d’élaborer et de mettre en œuvre les politiques européennes dans le domaine des transports. Au sein de la DG MOVE, la direction D couvre le transport par voie d’eau, y compris le transport et la logistique maritimes, la sécurité maritime ainsi que les ports et la navigation intérieure. L’unité D3 est chargée de la politique portuaire et de la navigation intérieure.

La mission de l’unité D3 consiste à développer et à mettre en œuvre la politique de l’Union en vue de renforcer le rôle des ports européens et des voies navigables intérieures dans les chaînes logistiques internationales et le système de transport de l’UE, afin qu’ils contribuent pleinement à l’espace européen unique des transports et à la durabilité des transports, tout en générant de la croissance et des emplois grâce à des pôles industriels et logistiques par voie d’eau.

Pour de plus amples informations sur nos principales activités et objectifs, veuillez consulter nos pages web:

<https://ec.europa.eu/transport/modes/maritime/ports/ports_en>

<https://ec.europa.eu/transport/modes/inland_en>

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste de responsable politique qui contribuera à l’élaboration et à la mise en œuvre de politiques, d’activités et d’initiatives connexes dans le cadre des politiques et priorités de l’UE en matière de transports, et en particulier des politiques relatives à la navigation intérieure.

L’END assistera les services de la Commission dans le domaine du transport par voies navigables intérieures, qui est un domaine d’action en évolution rapide au cœur des priorités de la politique des transports de la Commission. L’expert sera chargé de l’ensemble des sous-aspects de la politique visant à mettre en œuvre le plan d’action de Naiades III COM (2021) 324 final, plus précisément dans le domaine de l’innovation et de la numérisation. Ses tâches comprendront le lancement, le développement et la mise en œuvre, au niveau de l’UE, des instruments juridiques et politiques existants et nouveaux, en particulier de la politique en matière de numérisation.

Les tâches envisagées comprennent des conseils techniques, l’évaluation des rapports techniques, la préparation et la rédaction d’actes juridiques/de mesures d’exécution, la rédaction de notes d’information et d’autres documents sur la mise en œuvre des politiques et les questions techniques.

Dans l’exercice de ses fonctions, l’END interagira étroitement avec le Comité européen pour l’élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure (CESNI) et les organisations internationales compétentes telles que la Commission du Rhin, la Commission du Danube et la CEE-ONU. L’END peut être amené à voyager à l’intérieur de l’UE. Il peut également être amené à contribuer aux tâches liées à la coordination des positions de l’UE au sein de l’organisation internationale; cela nécessitera l’élaboration d’actes de la Commission pour mettre en œuvre les compétences externes au moyen de procédures de coordination conformément à l’article 218 (9) du TFUE.

En outre, l’END sera appelé à:

- revoir et contribuer au développement des corridors RTE-T du point de vue du transport par voies navigables intérieures;

- assurer le suivi de l’innovation dans le transport par voies navigables intérieures et soutenir la programmation des activités liées à la navigation intérieure dans le cadre du programme Horizon Europe;

- examiner les rapports par pays dans le cadre du Semestre européen/les volets «Investissements verts et intelligents» de la facilité pour la reprise et la résilience — plans nationaux et sur l’exercice des accords de partenariat du point de vue du transport par voies navigables intérieures et fournir des contributions à ces rapports;

- contribuer aux consultations interservices de la Commission ayant une incidence sur la politique de la navigation intérieure;

- contribuer aux projets de numérisation et d’automatisation liés aux politiques relatives aux voies navigables intérieures

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) collègue motivé(e), dynamique, engagé(e) et fiable, possédant de préférence une formation universitaire dans les domaines pertinents, ainsi qu’une solide formation, une expertise et une expérience avérée dans le domaine des transports ou dans le domaine social.

Le/la candidat€ doit avoir une bonne connaissance des principales législations internationales relatives à la navigation intérieure (CCNR, CEE-ONU) et de ses procédures décisionnelles, ainsi que de l’acquis communautaire dans le domaine de la navigation intérieure. Une expérience antérieure dans les négociations internationales, la collaboration avec la CCNR, la CEE-ONU, l’OMI ou d’autres organisations internationales/associations similaires de l’industrie du transport par voie d’eau et les administrations de la navigation intérieure ou maritime (également de pays tiers), ainsi que des représentants de l’industrie du transport par voie d’eau constituerait un atout. Des connaissances/une expérience dans le domaine de la numérisation et de l’automatisation des transports constitueraient également un avantage pour le poste.

Le/la candidat(e) doit avoir une solide capacité d’analyse politique et de réflexion stratégique, ainsi que la capacité de comprendre et de rédiger des textes juridiques, ainsi que des rapports et des documents tels que les analyses d’impact/évaluations. Une solide expérience de l’élaboration des politiques et des analyses d’impact serait un atout majeur.

En outre, une expérience dans l’organisation et la présidence d’événements et d’ateliers avec les parties prenantes est essentielle pour le poste. Le/la candidat(e) doit avoir une expérience du suivi des contrats de services et une capacité à travailler de manière autonome et en équipe. Il/elle doit être en mesure de communiquer clairement, non seulement oralement, mais aussi par écrit, et posséder d’excellentes capacités rédactionnelles. Il/elle devrait idéalement être un(e) négociateur/trice qualifié(e).

Enfin, une bonne connaissance de deux langues officielles de l’UE, dont l’une devrait être l’anglais, le français ou l’allemand, est requise.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)